



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 11
votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an Deux Mille Vingt Un le 22 juin à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, salle polyvalente à Peschadoires
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.



Date de convocation : 09/06/2021

PRESENTS : MMES GRENIER M.C, TARTRY-LAVEST A.
MMS BARGOIN J., BLANCHOZ P., BRIVARY J.F,
MMS DERBIAS J.L., DURUPT S., GARMIS F.,
MMS MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T.,

ABSENTS : MME GONINET L., et MMS DUROHANY D., MECKER A.,

POUVOIRS : M. ROUVIDANT J.L à M. MAURIN Daniel
M. GIRARD J.B. à M. MAZELIER V.

Objet : Création d'un emploi non permanent

Le Président du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DORE ALLIER,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir la mise en service du nouveau matériel de relève de compteurs à distance. Cette activité consiste à réaliser la mise en place du nouveau fichier informatique des abonnés et la mise à jour des fichiers des index.

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité

DECIDE

La création à compter du 12/07/2021 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'ADJOINT ADMINISTRATIF relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35H/35H.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 MOIS à compter du 12/07/2021 éventuellement renouvelable.

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

.../...

... / ...

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Vincent MAZELIER



Le Président,

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le : 24/06/2021
Publié le : 24/06/2021



.../...